

Forêt de pins 9 km-Ondres-Circuit jaune

MOYEN

Forêt de pins 9 km-Ondres-Circuit jaune



Boucle facilement praticable tout au long de l'année. En été les odeurs de résines et le chant des cigales agrémentent cette balade. Chênes pédonculés, arbousiers, genêts font partie du décor principal de ce théâtre de verdure ! La forêt landaise est un patrimoine naturel à protéger, gérée aujourd'hui par l'Office National des Forêt. Dans un rayon de 3 km du départ du sentier, vous trouverez de nombreux restaurants, commerces. Pour plus d'informations, contactez l'Office de tourisme du Seignanx au 05 59 45 19 19.



Départ :
ONDRES
Arrivée :
ONDRES



Distance : **9 km**



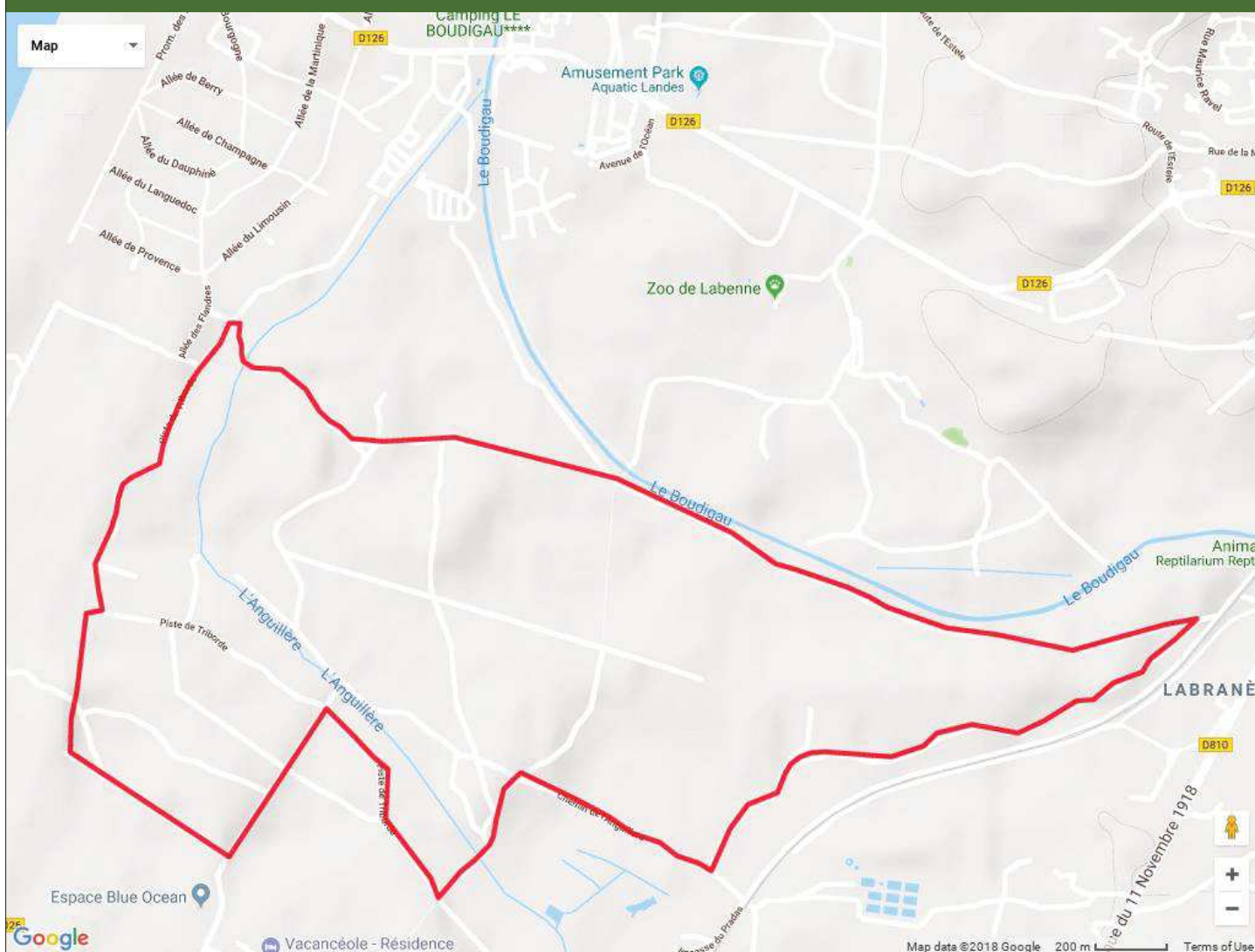
Dénivelé : **0 m**

Dénivelé négatif cumulé : **0 m**



Temps de parcours : **2h15**

Balisage : **Jaune**



Étapes

1. **Point de départ.** Le sentier démarre en forêt à quelques mètres du camping Blue Océan. A environ 150 mètres du parking, tourner à gauche au croisement pour respecter le sens de balisage des circuits.
2. **Croisement.** Prendre à droite au croisement.
3. **Croisement.** Suivre le chemin sur environ 400 mètres avant de tourner à droite.
4. **Intersection.** A 50 mètres, tourner à gauche pour suivre le balisage jaune.
5. **Croisement.** Suivre le sentier sur près d'1 kilomètre, puis tourner à droite et suivre le chemin sur environ 30 mètres jusqu'à un grand virage vers la droite.
6. **Passerelle de l'Aguillère.** A environ 130 mètres, traverser le canal de l'Anguillère via une petite passerelle.
7. **Le chemin se sépare en deux.** Poursuivre le chemin sur 400 mètres et prendre sur la droite à l'intersection.
8. **Piste cyclable.** A 750 mètres, une fois la piste cyclable traversée, continuer tout droit et longer le canal du Boudigau sur environ 1 kilomètre. Prendre à droite au croisement.
9. **Croisement.** Rester sur le chemin principal sur environ 1.5 kilomètres et prendre à droite au croisement (Chemin de l'Anguillère) puis continuer sur 600 mètres.
10. **Intersection.** Tourner à gauche à l'intersection et continuer le long de la piste cyclable (Chemin de l'Anguillère).
11. **Croisement.** A 400 mètres, quitter la piste cyclable pour tourner à droite.
12. **Croisement.** Rester sur le sentier pendant un peu plus de 600 mètres puis tourner à gauche pour rejoindre le parking situé à 650 mètres. Fin de la boucle !